

Remorque pour le
transport de choses

Marque de fabrique	Type	F. d'homologation No
A T L A S	*) 350 - . .	CH 9018 23

Constructeur
Identification

REMORQUES ATLAS, Etablissements Marcel Coulet, Chabeuil (F)
"350-.." *) sur plaquette du constructeur

Plaquette constr.
Numéro du châssis
Importateur princ.
Véhicule homologué

à droite, latéralement sur timon
à l'avant, en haut sur timon
GENEVE-PLAISANCE, Rue de Bâle 12, 1201 Genève
22259 Signes fixes dans code du type 350-..

Châssis

Nombre d'essieux 1 Nombre de roues 2
Suspension caoutchouc Direction ---
Frein de service ---

Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne, toutes les roues

Carrosserie	*)		Poids	avant	arrière	total
Dimensions	int.	ext.	Poids à vide (350-3)	5	105	110
Longueur	1440	2220	Charge utile ou	5	335	340
Largeur	1080	1530	Poids de service			
Hauteur *)	350 à 650	810 à 1100	Poids total	10	440	450
Porte à faux	av ---	av 1400	Garantie fabrique	80	450	450
	ar 730	ar 820	Dimens. pneus	4.00-8 ou 4.40-10		
Empattements		---	Ply / bar	--/2,5	4 / 2,5	
Voie	av ---	ar 1385	Charge	450	450	
Dist. anneau axe	av ---	ar 1400	pour V max	120	120	
Distance pivot	-	axe ar ---	Vitesse maximale selon constructeur			120
			Vitesse maximale selon tenue de route			80

Equipement			Moteur de travail		
Feux rouges		R-S1 (E)	Marque	_____	Type _____
Feux stop		R-S1 (E)	Bruit	_____	à t/min _____
Clignoteurs	av	---	Silencieux	_____	_____
	ar	2a (E)	Mesure des gaz	_____	_____
Catadioptres	av	I (E)	Déparasitage	_____	_____
	lat.	---			
	ar	III (E)			
Feux de gabarit	av	---	Indications pour le permis de circulation :		
	lat.	---	Genre remorque	Remorque pour transp. de chs.	
	ar	---	Marque et type	A T L A S 3 5 0 - . . . *)	
	ar vers l'av	---	FH-No CH	9018 23	
Eclairage plaque		2/ combiné	Carrosserie	*)	
Cale		---	Poids à vide sel. bull. pesage	Charge utile	suiv. équip.
			Poids de service	---	Poids total 450

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Types : 350 - 1 = bâchée
 350 - 2 = couvercle
 350 - 3 = dôme bâché
 350 - SP = ouverte avec ridelles réhaussées.

Des bavettes sont exigées.

Lieu et date de l'homologation Genève, 25.3.76.

Homologation fédérale des types de véhicules

Remorque pour
transport de choses

A T L A S

3 5 0 - . .

CH 9018 23

Fiche complémentaire

I.

Complément du 15.07.77 à Berne - PR

à partir du No du châssis: 28'806

Modification des pare-boue = nouvelle largeur du véhicule 1490 mm;
des bavettes ne sont plus obligatoires.

Complément du 07.05.79 à Berne - Ad

à partir du No du châssis: 28'806

Dimensions : Voie = 1320 mm